

Image not found or type unknown



Prénom Titeuf : refusé.

Actualité législative publié le **02/01/2011**, vu **3244 fois**, Auteur : [Mailys DUBOIS](#)

Le 7 octobre 2010, la Cour d'Appel de Versailles a refusé qu'un enfant se prénomme Titeuf, prénom non conforme à l'intérêt de l'enfant (RG n°10/04665).